

# COMITÉ TECHNIQUE PARITAIRE MINISTERIEL

[PV du CTPM du 19 décembre 2008](#)

Une nouvelle fois, les représentants du CTPM ont du faire face à un ordre du jour pléthorique :

- RGPP
- Maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'oeuvre
- Mise en concurrence des architectes en chef des monuments historiques
- Etc.

En voici le compte rendu de notre organisation syndicale ainsi que plusieurs pièces jointes examinées pendant ce CTPM.